

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE CHALHOUB CONSTRUCTION SARL » en abrégé « ECC »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL, Lot 0, Ilot
21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CHALHOUB
CONSTRUCTION SARL » en abrégé « ECC »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

. Construction;
. Aménagement foncier;
. Conception , réalisation et suivie contrôle des travaux;

. divers;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL, Lot 0, Ilot
21

Dirigeant(s) M CHALHOUB ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12075 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78862/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

